

Client demandeur N° : 38476

Vos ref :

Client payeur N° : 38476
ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
84200 CARPENTRAS

ASA DU CANAL DE CARPENTRAS
232 AVENUE FREDERIC MISTRAL
84200 CARPENTRAS

Rapport d'essai n° 25-07482-003

N° de prélèvement 322513

Edité le

08/07/2025

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : - CANAL DE CARPENTRAS
Lieu de prélèvement CANAL DE CARPENTRAS
Code station
Nom point prélèvement CANAL DE PROVENCE_CANAL DE CARPENTRAS
Commune PERNES LES FONTAINES
Nature Eau superficielle

(1) Prélevé le 24/06/2025 12:17 par GOUMEZIANE MARION (TERANA 26)

Reçu le 24/06/2025 16:17 Température à réception : 5 °C

Dossier n° 25-07482 Echantillon n° 25-07482-003

Devis n° 2025045149 Sous-Devis n° 25045149-003

Commentaire :

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 24/06/2025 16:54

Date de mise en analyse: Bacteriologie Eau 24/06/2025

Date de mise en analyse: Chimie Effluents 25/06/2025

Méthodes :

Méthode	Description
FD T90-523-1	Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité de l'eau dans l'environnement - Prélèvement d'eau superficielle
ISO 9308-2	Dénombrement des Escherichia coli et des bactéries coliformes - Partie 2: Méthode du nombre le plus probable
NF EN 872	Dosage des matières en suspension - Méthode par filtration sur filtre en fibres de verre (Filtre SODIPRO 1 µm)

Prélèvement

Code Sandre	Paramètre	Méthode	Technique	Résultat	Unité
S001	Prélèvement Eaux superficielles (*)	FD T90-523-1	FD T90-523-1 Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité de l'eau dans l'environnement - Prélèvement d'eau superficielle	Instantané	

Microbiologies des eaux

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Limite de qualité (Ec)	Référence de qualité (Ec)
Escherichia coli (*)	ISO 9308-2	<1	NPP/100mL		

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Chimie des effluents

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1305	Matières en Suspension (*)		NF EN 872	MES	12	mg/L	2		

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 25-07482-003